

ERNOLSHEIM-LÈS-SAVERNE

Dimanche 13 septembre 2026



A l'occasion du MESSTI : **Marché aux puces - Brocante**



Organisé par
**L'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers
et le Football Club d'ERNOLSHEIM**

REGLEMENT

1. Le marché aux puces est ouvert à tout le monde à condition d'être inscrit.
2. Tarif de base pour l'emplacement : **12,5€ les 5 mètres linéaires, puis 2,50€ le mètre linéaire supplémentaire.** Ce montant est à régler par chèque à l'ordre de l'AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS (AASPE) ou du FOOTBALL CLUB d'ERNOLSHEIM (FCE) au moment de l'inscription.
3. Aucun remboursement ne pourra se faire en cas de désistement ou de mauvais temps. Le remboursement sera effectif en cas d'annulation de la manifestation par l'organisateur.
4. **L'ACCUEIL se fera de 6H00 à 8H00 au stade Frohnberg (direction Monswiller).** Des personnes de l'association avec des gilets fluos vous orienteront vers votre emplacement. Toute place sera numérotée. Les places non occupées à 8H00 seront réaffectées et non remboursées.
5. Lors de la répartition des emplacements l'organisateur donnera la priorité aux villageois devant leur domicile s'il se situe dans la zone d'exposition et s'il s'inscrit avant la date limite (date fixée au 07 septembre 2025).
6. Les participants des années précédentes pourront, dans la mesure du possible et si elles le désirent, bénéficier du même emplacement. Merci d'être le plus précis possible lors de l'inscription.
7. Les demandes d'emplacements avec camionnette ou voiture avec ou sans remorque seront prises en compte. Vu la largeur de la voie, merci de préciser si le véhicule doit obligatoirement être derrière le stand. Néanmoins, tout véhicule sera interdit autour du périmètre prévu pour la restauration et la buvette de l'association.
8. Les emplacements seront attribués par l'association organisatrice et ne pourront être contestés. Seuls les placiers responsables sont habilités à faire des modifications si nécessaire.
9. La vente d'armes blanches ou à percussion et d'animaux est prohibée. L'introduction de substances explosives ou nocives est totalement interdite. Toute manifestation bruyante est interdite.
10. Les animaux devront être tenus en laisse.
11. L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vols ou d'accidents qui peuvent survenir aux stands, aux exposants ou dans le périmètre de la manifestation.
12. **L'exposant est prié de laisser l'endroit qu'il a occupé dans un état propre et rangé.**
13. L'exposant souhaitant vendre de quoi se restaurer est prié de contacter, par voie téléphonique, l'organisateur au minimum 15 jours avant la manifestation.
14. La personne désirant exposer sans vendre est priée de contacter le responsable.
15. En cas de non-respect de ce règlement l'organisateur sera seul juge pour prendre toutes dispositions.
16. Ce règlement a été déposé à la mairie d'Ernolsheim-lès-Saverne.

A compléter et à renvoyer au plus tard le 06 septembre 2026

A Françoise HABER
83 impasse de l'église
67330 ERNOLSHEIM-LÈS-SAVERNE

Renseignements : (Françoise HABER) 06 72 96 30 42 ou par mail amicalesp67330@gmail.com

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : N° _____ Voie : _____

Code Postal : _____ COMMUNE : _____

TEL* : _____ Portable* : _____ EMAIL* : _____

Etiez-vous présents l'année dernière ? Oui - Non

NATURE DE L'EXPOSITION (à préciser impérativement) :

PROFESSIONNEL *

PARTICULIER *

Type Véhicule (à préciser uniquement si à prévoir derrière* ou à côté* du stand) : _____

Remorque (à préciser uniquement si à prévoir derrière* ou à côté* du stand): _____

Ci-joint la somme de : _____ EUROS

(Chèque à l'ordre de l'AASPE ou du FCE, n'envoyez pas d'espèce si l'inscription se fait par voie postale)

Pour la réservation d'un emplacement de _____ mètres linéaires. (Minimum 5 m linéaires).

Profondeur du stand : à préciser **IMPÉRATIVEMENT** car rue très étroite par endroit : _____ m

Pour les particuliers :

Carte d'identité * - Permis de conduire * - Carte de séjour * N° _____

Délivrée le _____ par _____

Pour les professionnels :

N° RCS (copie à transmettre avec l'inscription ou le jour de la manifestation) _____ :

J'ai pris connaissance du règlement et j'atteste sur l'honneur que l'origine de mes objets à vendre est régulière.
J'ai pris note que l'accueil se fait au stade. (Il se situe environ 300m avant l'entrée du village côté Monswiller)

DATE : _____

SIGNATURE :

(*) RAYER LES MENTIONS INUTILES